



## SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT 2022

### FICHE DE SIGNALEMENT

Après avoir constaté une infraction supposée, et le cas échéant averti les autorités compétentes(\*), envoyez au plus vite les informations suivantes afin que nous puissions intervenir et/ou suivre le dossier. Joignez tout complément d'information qui vous paraîtra utile, ainsi que des photos datées et localisées (ne pas les prendre depuis une propriété privée).

#### Vos coordonnées :

Nom:.....Prénom:.....

Adresse.....

.....

Numéros de téléphone:.....

Courriel : .....

*J'accepte que mon témoignage nominatif puisse être utilisé au cours d'une procédure en justice*

L'Association Citoyenne Bresse & Saône s'engage à respecter l'anonymat des sentinelles de l'Environnement. Sans leur autorisation, les informations nominatives restent à l'usage exclusif de l'association ACBS et ne sont divulguées sous aucun prétexte.

#### Localisation de la dégradation de l'environnement observée

Commune et adresse : .....

Lieu-dit : .....

Autres indications utiles : .....

.....

.....

#### Date et heure de la dégradation observée

*(Dans la mesure du possible, joindre un croquis ou extrait de carte)*

(\* ) Mairie, Préfecture, ONCFS, ONEMA, gendarmerie ... *(voir adresses utiles)*.

#### Type d'atteinte à l'environnement:

*Indiquez ici le type de dégradation observée (pollution d'une rivière, dépôt sauvage de déchets, brûlage, coupe rase, arrachage de haie, quads hors-piste, atteinte aux espèces sauvages, travaux en zone humide ...), ainsi que les éléments éventuels pouvant permettre d'identifier les auteurs.*

**Adresses utiles** (Prévenez-nous de toutes vos interventions, datées et gardez-en des copies – Les éléments à indiquer sont les mêmes que ceux de cette fiche, en évitant de nommer l'auteur de l'infraction ou en mettant au conditionnel)

🕒 **ONEMA** (connaissance et surveillance des milieux aquatiques) - 23 rue Bourgmayer BP60180 01000 BOURG EN BRESSE - [www.onema.fr](http://www.onema.fr)- 04 74 45 31 86

🕒 **ONCFS** (police de l'environnement et de la chasse) Monfort 01330 BIRIEUX  
[sd01@oncfs.gouv.fr](mailto:sd01@oncfs.gouv.fr)- 04 74 98 39 80

🕒 **PREFECTURE** : 45 avenue Alsace Lorraine 01012 BOURG EN BRESSE –[www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)  
04 74 32 30 00

🕒 **Laboratoire d'analyses** : [www.labo-analytika.com](http://www.labo-analytika.com)

🕒 Vous pouvez aussi faire constater les faits par votre gendarmerie (17) : chaque brigade doit compter un référent « environnement et santé » (RAESP) *sur la base de 2 textes : le Code de l'environnement et la réglementation sanitaire départementale*

**Envoyer dans les meilleurs délais possible à:**

Association Citoyenne Bresse et Saône  
27, rue du Grand Faubourg  
01190 Pont de Vaux  
[assoc.acbs@orange.fr](mailto:assoc.acbs@orange.fr)  
[www.association-citoyenne-bresse-saône.fr](http://www.association-citoyenne-bresse-saône.fr)

en y joignant photos, illustrations (commentées, datées et localisées.)

**Etre sentinelle, c'est bien , adhérent(e) à l' Association Citoyenne Bresse & Saône, c'est encore mieux !**

